

SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE  
DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-cinq le deux avril à neuf heures trente,

Le Comité Syndical, dûment convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni, en session, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS,

**Etaient présents :**

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS (ne prend pas part au vote)	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christophe SUEUR		X
Mme Ghislaine GUILLEN	X	
Mme Fabienne LABARRIERE	X	
M. Christophe BERTAUD		X
M. Hervé BLANCHE		X
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET	X	
M. Emmanuel ECALE		X

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE ( <i>suppléante de Gérard PONS</i> )		X
M. Jean PROU ( <i>suppléant de Caroline CAMPODARVE</i> )		X
Mme Véronique RICHEZ-LEROUGE ( <i>suppléante de Christophe SUEUR</i> )		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN ( <i>suppléante de Ghislaine GUILLEN</i> )		X
M. Loïc GIRARD ( <i>suppléant de Fabienne LABARRIERE</i> )		X
M. Lionel PACAUD ( <i>suppléant de Christophe BERTAUD</i> )	X	
M. Eric AUTHIAT ( <i>suppléant de Hervé BLANCHE</i> )		X
M. Dimitri BUISSON ( <i>suppléant de Sébastien BOURBIGOT</i> )		X
M. Thierry LESAUVAGE ( <i>suppléant de Alain BURNET</i> )		X
Mme Lydie DEMENE ( <i>suppléante de Emmanuel ECALE</i> )	X	

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Myriam CONIL-COMBEAU – Syndicat Mixte	X	
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
M. Sylvain POULARD - Payeur départemental	X	
M. Michael SICARD – Syndicat Mixte		X
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

**AR Prefecture**017-200073690-20250402-D2025\_07-BF  
Reçu le 04/04/2025

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	7
Nombre de Membres votants :	6
Nombre de suffrages exprimés :	6
Votes Pour :	6
Votes Contre :	0
Abstention :	0

**N° 2025/07****OBJET : Approbation du Compte Administratif 2024**

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'instruction budgétaire M4,

Considérant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2024,

Considérant le compte de gestion 2024 établi par le comptable public,

Considérant la présentation du compte administratif 2024,

Considérant l'état des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement,

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical

DECIDE :

D'approuver, sous la Présidence de Monsieur Sébastien BOURBIGOT, désigné par le Comité Syndical (Monsieur Gérard PONS, Président, s'étant retiré au moment du vote) le compte administratif 2024 et d'arrêter ainsi les comptes,

**Investissement :**

Dépenses	Prévu :	7 200 000,00 €
	Réalisé :	5 238 640,13 €
	Reste à réaliser :	1 501 134,96 €

**AR Prefecture**017-200073690-20250402-D2025\_07-BF  
Reçu le 04/04/2025

Recettes	Prévu :	7 200 000,00 €
	Réalisé :	4 101 044,96 €
	Excédent reporté	1 363 002,81 €
	Total réalisé	5 464 047,77 €
	Reste à réaliser :	430 151,54 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	4 014 217,62 €
	Réalisé :	2 584 509,30 €

Recettes	Prévu :	4 014 217,62 €
	Réalisé :	3 418 820,80 €
	Excédent reporté	910 653,37 €
	Total réalisé	4 329 474,17 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 1 137 595,17 €
Fonctionnement :	834 311,50 €
Résultat global :	- 303 283,67 €

Résultat cumulé :

Investissement :	225 407,64 €
Fonctionnement :	1 744 964,87 €
Résultat global :	1 970 372,51 €

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Vice-Président du Syndicat Mixte  
du port de commerce  
Rochefort / Tonnay-Charente

Sébastien BOURBIGOT

